

Réduire ses déchets à la source

C'est possible... en achetant autrement !

Concevoir son produit ou son service autrement... c'est augmenter la durée de vie du produit fini. En améliorant la 'réparabilité' et la 'recyclabilité' en fin de vie, en pensant aussi les choses sous l'angle de la fonctionnalité, il est clair en effet que l'on prolonge de facto l'espérance d'utilisation des choses. En allant plus loin encore, l'éco-conception appréhende carrément la problématique en englobant la 'recyclabilité' des emballages, voire même le fait d'en limiter tout simplement leur utilisation, pour rester dans la logique d'une conception non seulement écologique, mais aussi économique.

Après avoir évoqué la conception même des produits qui peut, comme nous l'avons relevé, s'envisager d'une autre manière, notamment en améliorant leur 'réparabilité' ou leur 'recyclabilité' en fin de vie, nous aimerions ce mois-ci vous inviter à réfléchir sur vos achats. **Oui, il est vraiment possible de réduire ses déchets à la source, il 'suffit' pour cela d'acheter autrement !**

Pourquoi acheter autrement ?

Alors que les process touchant la production engagent l'entreprise en interne, voire carrément de manière stratégique, en terme de réduction des déchets, les achats font eux plus généralement figure de choix facile au moment de s'attaquer aux déchets. Sans trop chercher, chacun d'entre vous aura ainsi très vite identifié des pistes, comme la réduction des emballages, l'utilisation de conditionnements adaptés aux consommations, l'éviction de produits dangereux... Les idées sont nombreuses, évidemment. Et même si le changement d'habitudes peut être difficile de prime abord, il s'avère rapidement qu'adopter une politique d'achats vraiment durable recèle de nombreux avantages.

Gains environnementaux et économiques

En négociant avec les fournisseurs pour réduire les emballages, ou en privilégiant par exemple les conditionnements réutilisables, pensez bien que vous supprimez de (très) nombreux déchets. Or, un déchet qui n'est pas produit ne nécessite ni manutention, ni stockage, et encore moins une quelconque gestion administrative ! Au-delà du gain environnemental, le patron que vous êtes pointe aussi, bien sûr, des avantages économiques indéniables. Auxquels s'ajoutent d'autres réalités, rayon dangerosité cette

fois, lorsque l'on évite au maximum les produits dangereux. Moins de produits du genre, c'est moins d'impacts négatifs pour la nature, mais aussi moins d'implication pour l'entreprise dans la gestion de ceux-ci avant, pendant et après leur utilisation (par exemple : moins de flacons

vides à éliminer]. Cela engendre, vous l'aurez compris, une simplification de la gestion et des coûts d'évacuation, sans oublier une réduction non négligeable des risques pour le personnel qui les manipule.

DES ACTIONS PARMIS D'AUTRES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS À LA SOURCE...

- ▶ Prférez des conditionnements adaptés à votre consommation (en grand conditionnement ou « en vrac » dès que possible. Pour les produits moins utilisés ou périssables : en conditionnement plus petit et avec une bonne gestion des stocks pour éviter le gaspillage).
- ▶ Évitez les produits dangereux pour l'environnement et la santé. Des alternatives existent, comme les peintures à l'eau, les dégraissants sans solvants, les fournitures de bureau « vertes ».
- ▶ Privilégiez les produits 'éco-conçus', plus facile à recycler et dont la durée de vie est plus élevée. Par exemple, les chaises de bureaux de chez BMAErgonomics qui sont collectées par l'entreprise et recyclées à 98 %.
- ▶ Privilégiez les matériaux recyclables, voire biodégradables, comme par exemple des bobines de fil plastique végétal (VEGEMAT), un produit biodégradable à 100 %.
- ▶ Privilégiez les solutions « all-in-one » avec les fournisseurs. Certains fournisseurs proposent la récupération du conditionnement (palettes consignées...) ou même du produit usagé en fin de vie (batteries, huiles). Ces solutions sont notamment mises en place chez L'Oréal, à Libramont, où des « caisses-navettes », ainsi que des conteneurs métalliques réutilisables sont utilisés entre l'usine et les fournisseurs.
- ▶ Privilégiez les locations/leasing pour certains produits coûteux, peu utilisés ou dangereux. Certains fournisseurs, actifs dans l'économie de la fonctionnalité, proposent des services plutôt que des produits en tant que tels. Par exemple, Xerox ne vend plus ses imprimantes, mais les propose à la location en facturant les photocopies à l'unité et en assurant leur fonctionnement (remplacement des pièces...). Des entreprises de solvants, comme Safechem, proposent un service de dégraissage durable des pièces métalliques en circuit fermé, et s'occupent ensuite du « recyclage » des solvants utilisés.



PARTAGER, C'EST INNÉ.

Pour vous, comme pour nous à L'Avenir, le partage est une valeur incontournable. Chaque jour, nos journalistes donnent du sens à l'actualité et valorisent au quotidien la solidarité et les élan positifs qui vous animent. Partageons plus que de l'info.



l'avenir

L'AVENIR EST AU CONTENU

Chiffrer le « coût complet »

Autant d'avantages dont il faut tenir compte lors de l'achat même si, à première vue, ces alternatives semblent plus chères. À ce propos, sachiez-vous que de nombreuses entreprises recourent désormais à l'approche « coût complet », qui prend en compte le coût d'acquisition d'un produit mais également l'ensemble de ses coûts, dont l'exploitation, la maintenance et le recyclage/traitement des déchets. Une approche logique et raisonnée qui tient en fait compte du cycle de vie complet.

Mais encore...

La clé de l'équation réside principalement dans le choix des fournisseurs ainsi que dans la négociation des cahiers des charges qui va s'opérer avec ceux-ci. Concrètement, il y a quelques pistes d'actions précises à mettre en place au sein de votre entreprise pour réduire vos dé-



chets à la source. Des labels peuvent également vous guider dans le choix de vos produits, de manière à repérer ceux qui ont une moindre incidence sur l'environnement et la santé humaine. Et comme il

est souvent compliqué de faire les bons choix dans la palette des offres, nous vous invitons à parcourir le guide rédigé par Ecoconso (www.ecoconso.be), il décrit ces labels par gamme de produits.

Une volonté des dirigeants

Pour conclure, nous ajouterons qu'aucune action ne remporte de succès si la sensibilisation n'est pas forte au sein de l'entreprise. Il convient donc nécessairement que le service 'achats' soit déjà responsabilisé et sensibilisé à ces alternatives pour que la dynamique puisse réussir. L'implication de la direction est elle aussi nécessaire, ne serait-ce que pour définir des objectifs clairs à travers une charte ou une politique d'achats durables, par exemple. À bon entendeur... ■

Sources : Eco-design.me et UME
En collaboration avec Lorraine Bodeux (CCILB), Florine Wildschütz (CCILB) et Stéphanie Fourez (UME)

BUREAUX À LOUER

À louer, surface de bureaux (36 m²), à la Maison des Entreprises, en plein centre de Libramont. Local parfaitement équipé, disposant de toutes les commodités et d'un service d'accueil.
Contact :
Mireille Claude - CCI - 061 29 3041

EMPLOI

Recherche travail de bureau - classement de documents - encodage
Contact :
lorenebissot@live.fr

PROPOSITION DE SERVICE

Besoin d'une gestion efficace et rapide de vos (r)appels? Vous êtes débordé par votre gestion administrative et vous cherchez une solution pour le suivi de vos factures et devis ou votre identité sur la toile. Je vous propose mes services...
Contact : Van Wymersch B0478/714373
vanwymersch-benedictel@outlook.com